

## Plus de 80 “fausses universités” ont été repérées par le fédéral

■ C'est deux fois plus qu'en 2016.  
17 de ces établissements privés ont  
déjà été radiés de la Banque carrefour.

En Belgique, la liberté d'enseignement induit que tout qui le souhaite peut lancer un établissement scolaire. Que ce soit dans l'enseignement primaire, secondaire ou supérieur. Simplement, les diplômes délivrés par ces établissements ne sont pas reconnus par l'Etat, et les écoles et universités privées doivent donc explicitement l'annoncer aux étudiants. De plus, ces établissements ne peuvent utiliser certains termes protégés tels que “université”, “haute école”, ou “faculté”. Si ces établissements contreviennent à ces règles, ils sont considérés comme frauduleux.

### Renforcer la législation

En Belgique cependant, ces établissements (surnommés “fausses universités” dans le supérieur) évoluent hors de nombreux radars. Privés, ils ne relèvent par exemple pas du mi-

nistère de l'Enseignement supérieur. Du coup, si certains sont de qualité, d'autres trompent allègrement les étudiants avec des formations coûteuses et des diplômes qui ne valent rien.

Pour les freiner, l'Inspection économique enquête néanmoins. En 2016, elle avait recensé 41 établissements supérieurs privés. Cette année, elle en a listé 81 (dont 52 à Bruxelles et 11 en Wallonie) a appris “La Libre”. Parmi cette liste, 14 n'ont pas été constatés en infraction et 18 se sont mis en règle. L'enquête doit se poursuivre mais, entre-temps, 9 ont cessé leurs activités et 17 ont été radiés de la Banque carrefour des entreprises.

Pour le député Gautier Calomme (MR) qui a interpellé le ministre de l'Economie Kris Peeters (CD&V) sur la question, il est primordial, au-delà de la lutte contre la fraude, que la Fédération Wallonie-Bruxelles renforce la législation, “entre autres au niveau de l'information des étudiants ainsi que de l'extension des titres protégés”. C'est un appel identique à celui de la Fédération des étudiants francophones pour laquelle les balises légales actuelles sont insuffisantes pour protéger les étudiants.

BdO